

Séance ordinaire du 9 août 1979

Le neuf août mil neuf cent soixante dix neuf à vingt heures, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la présidence de M^r Allary, Maire.

Présents. M^r Allary, Ferret, Borderon, Gouéto, Faure, Phélippeau, Joseph, Viollet, Duroué, Chiraud.

Absent. M^r Magère.

Secrétaire de séance : M^r Chiraud. Date de convocation : 4 août.

Achat de cartes d'état major de notre région.

Monsieur le Maire expose au Conseil qu'il est possible d'avoir sur quatre cartes, notre commune et les alentours pour la modique somme de 52 francs. Le Conseil est d'accord pour cette dépense aussi minime.

Électrification.

M^r Borderon Raymond faisait construire une maison d'habitation au hameau de la Chapelle, le Syndicat d'Électrification demande si la commune prend à sa charge le montant des frais, soit : six mille cinq cents francs environ.

Le Conseil, considérant qu'il n'est pas possible à la commune de faire cette dépense qui pourrait, d'ailleurs, créer un précédent, demande au Syndicat des Collectivités de l'inscrire, si possible, au programme 1980.

Ventes diversifiées. (additif à la réunion du 5 mars 1979.)

Le Conseil Municipal, considérant qu'il s'agit du pied d'eau la cure à l'est depuis sa fermeture, envisage de le céder, puisque nous n'en avons plus l'uti-

lisation, à la personne qui se chargerait de l'entretien, au prix en vigueur à ce moment-là.

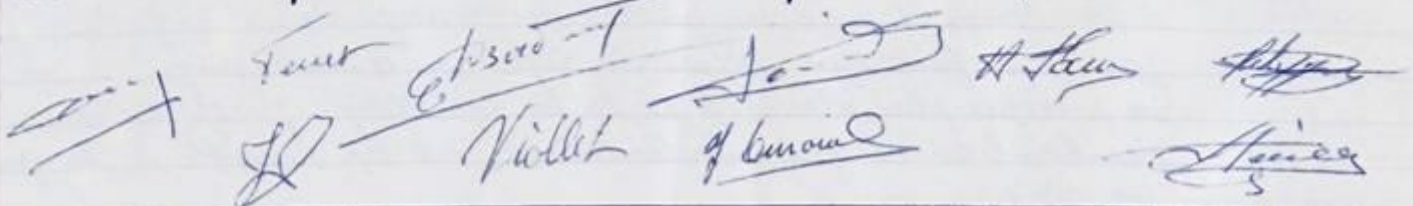
La cure n'étant plus nécessaire pourrait aussi être vendue.

Sorte d'abonnement public de Combien.

La Direction des Télécommunications ayant avisé M^r le Maire que l'installation du P.A.P. de Combien coûterait 700 francs, celui-ci ayant demandé au Conseil Général par l'intermédiaire de M^r le Préfet, s'est vu répondre qu'il ne lui était pas possible de prendre à sa charge le coût de cette installation.

Aussi, après avoir contacté M^r Martin Michel, futur gérant du P.A.P., celui-ci propose de participer pour moitié aux frais. Le Conseil accepte à l'unanimité.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits. Ont signé les membres présents.



 Ferret, Borderon, Gouéto, Faure, Phélippeau, Joseph, Viollet, Duroué, Chiraud, Magère.